



Regard sur les Marches exploratoires de femmes

La participation des habitantes



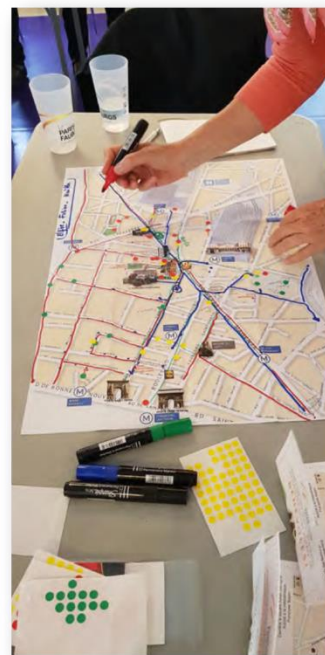
Réalisation :
Dominique Poggi, sociologue,
co-fondatrice de À Places Égales
experte en marches exploratoires de femmes
avec le concours de
Anne-Laure Millot, doctorante en géographie en contrat CIFRE
Et Christine Guillemaut, chargée de projet
Ville de Paris, Service égalité intégration inclusion (SEII)
Direction de la démocratie, des citoyen.ne.s et des territoires (DDCT)
Septembre 2019

Un regard porté sur les marches exploratoires de femmes

Le 16 septembre dernier, à l'initiative de l'association A places égales, 70 personnes ont réfléchi aux enjeux un « des marches exploratoires pour la tranquillité et la sécurité des femmes ».

Ces marches qui nous viennent du Canada et d'Amérique Latine, et pratiquées aujourd'hui fréquemment en France - 12 ont été réalisées à Paris depuis 2014 - sont emblématiques de la démocratie participative en favorisant une ré-appropriation d'espaces urbains souvent vécus comme peu amènes au quotidien.

Leur objectif : Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes, renforcer leur liberté de circuler et permettre une réelle co-construction de l'aménagement de l'espace public avec les habitant·s à l'aune de leur expertise d'usage. Et, pour les associer pleinement au processus décisionnel sur le cadre de vie, il convient de sensibiliser les décideur·e·s à l'égalité entre les femmes et hommes dans la ville et à la prévention des violences faites aux femmes.



Des marcheuses sont venues des arrondissements de Paris (10^{ème} et 18^{ème}) mais aussi d'autres communes franciliennes (Fontenay-sous-Bois, Stains), une directrice et une coordinatrice de centres sociaux (Paris Macadam, Pari's des Faubourg) les accompagnaient, pour un riche partage d'expériences qui s'est terminé par des ateliers sur les conditions de réussite des marches exploratoires. En conclusion, Dominique Poggi, experte de la méthode en France, a insisté sur le pouvoir d'agir (empowerment) de ces femmes qui pour certaines d'entre elles prenaient la parole en public pour la première fois.



Sommaire

Genre et espace public : un sujet émergent	Page 4
Pourquoi ces marches ?	Page 4
Les marches exploratoires des femmes à Paris	Page 6
A. LE DEROULEMENT DES MARCHES	Page 8
- Les acteurs et actrices des marches	Page 8
- Analyse des préconisations des marcheuses	Page 9
- Le détail des préconisations cartographiées	Page 12
- Paroles de marcheuses	Page 17
B. LES REALISATIONS SUITE AUX MARCHES	Page 18
- Les résultats concrets dans le quartier	Page 18
- Les résultats pour les marcheuses	Page 22
CONCLUSION : L'empowerment pas à pas	Page 24
Une marche de nuit	Page 26
Annexe	Page 27

Genre et espace public : un sujet émergent

Depuis peu en France, les collectivités territoriales s'interrogent sur l'intégration de la dimension de genre pour améliorer la qualité de vie de leurs habitant·e·s. Certaines se dotent d'outils ouvertement ciblés sur cette question, avec la conviction que les facteurs de bien-être sont le produit d'une complexe articulation qui doit tenir compte du sexe/genre. La principale question porte sur le « droit à la ville » c'est-à-dire la capacité des femmes à participer activement, à faire valoir leur point de vue et leurs aspirations concernant le cadre urbain en général. C'est également pouvoir être partout dans la ville, de jour comme de nuit, en toute sécurité. Le droit à la ville pour les femmes et les jeunes filles, qui en sont encore aujourd'hui d'une certaine manière exclues, est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité.

La prise en compte du genre dans le domaine de l'urbanisme en général, demande des connaissances et des compétences nouvelles. Afin de contribuer à créer une nouvelle culture de l'égalité femmes-hommes dans un monde qui la méconnaît, la Ville de Paris a publié en 2016 un outil - le premier du genre - , [le guide référentiel « Genre & espace public »](#). Ce guide s'adresse aux urbanistes et aux personnes en charge de l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation de l'espace public. Il a une dimension transversale et une vocation pluridisciplinaire d'accompagner les utilisateur·rice·s dans la mise en œuvre de choix urbains qui répondent à l'impératif d'égalité, en créant et en généralisant les initiatives destinées à favoriser la mixité de l'espace public et à rendre la ville adaptée à toutes et tous, agréable, vivante et conviviale.

Parmi les 5 thèmes abordés dans ce guide - **CIRCULER**, **OCCUPER L'ESPACE**, **ETRE PRESENTES et VISIBLES**, **SE SENTIR EN SECURITE**, **PARTICIPER** - celui de la participation des habitantes s'est traduit par le lancement de marches exploratoires de femmes (10 à Paris depuis 2014), y compris avec des jeunes filles. Ces marches répondent à une triple entrée, l'aménagement du territoire, l'animation du quartier et le sentiment de sécurité. Elles mettent en évidence et en visibilité l'expertise d'usage des femmes, jeunes et moins jeunes, de différentes CSP, qui vivent dans le quartier.

Au final, les préconisations des marcheuses, qu'elles présentent à la mairie de l'arrondissement lors de la séance de restitution, en présence des élu·e·s et des technicien·ne·s de la voirie et de l'aménagement, portent sur les aspects suivant : la signalisation et la circulation, la visibilité et l'éclairage, la propreté, l'entretien, l'aménagement du quartier, les équipements, la fréquentation des lieux, l'animation et la vie de quartier.

--- --- ---

Pourquoi ces marches ?

L'usage de l'espace public répond à des codes sexués. Les hommes et les femmes ne se déplacent pas de la même façon dans la ville, n'utilisent pas les mêmes lieux, n'y ont pas les mêmes rôles, ne sont pas exposé·e·s aux mêmes difficultés, les questions sécuritaires, quant à elles, ne se posent pas de la même façon pour les femmes et pour les hommes, de jour et de nuit. Elles et ils abordent l'espace urbain de façon différente. Une approche par le genre permet collectivement d'améliorer les pratiques en matière de sécurité, mais aussi d'aménagement urbain, de choix de mobilité, de développement participatif et de facilitation de l'usage de la ville par toutes et tous.

Ces marches contribuent à développer un modèle participatif, avec l'idée sous-jacente que « *lorsque les femmes ne sont plus exclues, l'inclusion profite à tous* ». C'est un processus au cours duquel les participantes réalisent un **diagnostic en marchant** et élaborent des propositions. Ce diagnostic se traduit par **des préconisations** que la collectivité territoriale devra prendre en compte par des mesures appropriées en matière d'aménagement de l'espace public ou d'animation de cet espace.

De façon générale, les questions que se posent les marcheuses portent sur :

- CE QUI ME FAIT SENTIR BIEN OU MAL. SAVOIR OU ON EST ET OU ON VA. VOIR ET ETRE VUE, ENTENDRE ET ETRE ENTENDUE.
- ETAT DES AMENAGEMENTS URBAINS (RUES, IMPASSES, COULOIRS, RECOINS). ECLAIRAGES. ENTRETIEN ET PROPRETE.
- COMMENT OBTENIR DU SECOURS EN CAS DE DANGER

Pour accompagner les femmes des quartiers en difficulté à devenir de véritables actrices de leur environnement urbain quotidien et à se réappropriier l'espace public et citoyen, les marches exploratoires constituent des diagnostics de l'environnement urbain réalisés par des groupes d'habitantes, en lien avec la Ville et les acteurs locaux. Il s'agit de renforcer la **place des femmes dans la démocratie participative locale**, d'améliorer l'environnement urbain des quartiers et de lutter contre les facteurs d'insécurité.

Les objectifs

- Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes et renforcer leur liberté de circuler
- Favoriser la libre circulation des citoyen·e·s dans leur quartier et le partage de l'espace public.
- Identifier sur le terrain des causes sociales, environnementales, urbanistiques, des violences envers les femmes dans l'espace public , changer les stéréotypes et réduire les violences.
- Sensibiliser les décideur·e·s et la population aux questions qui concernent l'égalité entre les femmes et hommes dans la ville et la prévention des violences faites aux femmes
- Permettre une réelle co-construction avec les habitantes à l'aune de leur expertise d'usage quotidien en les associant pleinement au processus décisionnel sur le cadre de vie.

Les étapes d'une marche exploratoire de femmes

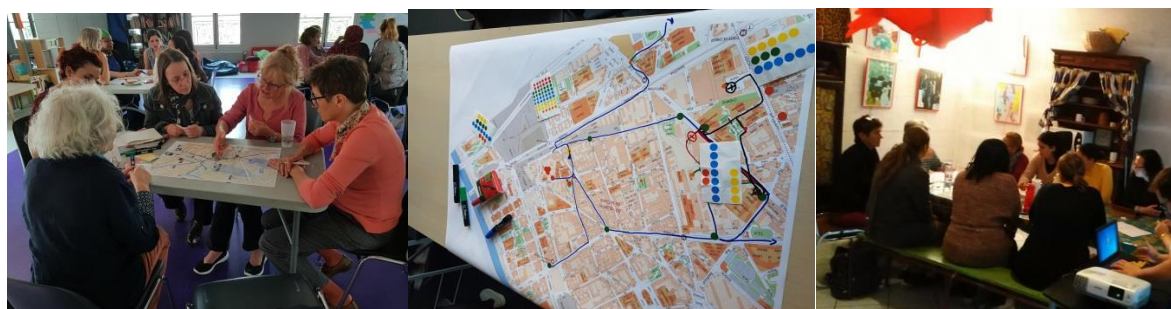
C'est un processus qui s'étend dans le temps. La méthode, mise au point au Québec et en Amérique Latine, comporte 5 étapes :

- Etape 1- Sensibilisation des décideur·e·s et des habitantes à la méthode des marches exploratoires
- Etape 2 - Cartographie sociale participative
- Etape 3 : réalisation des marches exploratoires
- , de jour et de nuit
- Etape 4 - Analyse participative, relecture du rapport et passage de l'écrit à l'oral
- Etape 5 - Préparation des marcheuses pour la restitution : validation du document de présentation, formation à la prise de parole et à la négociation
- Etape 6 - L'étape finale est la restitution aux décideur·e·s et la concertation autour des recommandations des marcheuses.



Un point commun à toutes ces marches exploratoires : la cartographie sociale

C'est un outil permettant d'identifier les usages et pratiques des femmes présentes, leurs trajets quotidiens pour le travail, les courses, l'accompagnement des enfants et des parents âgés ou dépendants, les activités associatives, sportives, de loisirs, etc. à différents moments (en journée et soirée), les lieux qu'elles ne fréquentent pas, les trajets qu'elles évitent et leurs raisons.



Pour connaître le déroulement du processus : Les ***Lombardines en marche***, documentaire filmé qui explique pas à pas la méthodologie de marches exploratoires, filmé à Rouen, dans le cadre d'une marche organisée dans cette ville.

Voir le documentaire : [cliquez ICI](#)

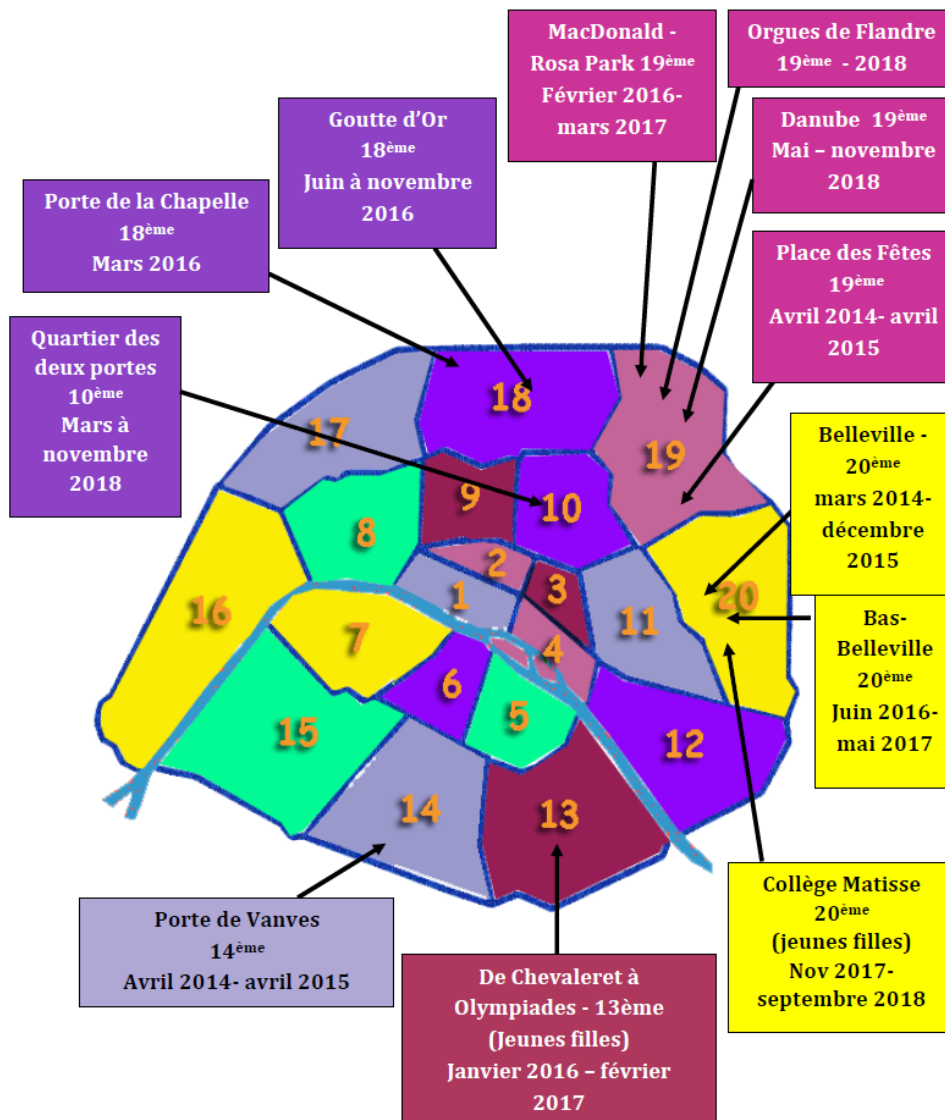
Les marches exploratoires des femmes à Paris

Entre 2014 et 2018, 12 marches exploratoires de femmes se sont déroulées dans différents quartiers de Paris, dont deux marches de jeunes filles de 15-17 ans, l'une dans le 13^e arrondissement et l'autre avec le collège Matisse dans le 20^e arrondissement (voir la cartographie ci-jointe).

Chaque marche a regroupé de 12 à 25 marcheuses, d'âges et de catégories socio-professionnelles variées. À noter que la marche du 20^e Collège Henri Matisse était réservée exclusivement aux jeunes filles du collège. Au Total, plus de 200 habitant·e·s ont participé à cette dynamique dont 35 jeunes filles.

Ces marches ont été en partie encadrées par Dominique Poggi, fondatrice du collectif **À Places Égales**, experte dans la mise en œuvre des marches exploratoires pour la liberté et la tranquillité des femmes, en France.

Les marches exploratoires de femmes à Paris 2014-2019



La présente analyse des marches s'articule sur deux aspects :

1. Le déroulement des marches, avec une typologie des préconisations des marcheuses, sur chaque territoire, pour répondre à cette interrogation : « que veulent-elles, que proposent-elles ? ». Cette action relève de l'appropriation de l'espace public par les femmes, du pouvoir d'agir (*empowerment*), de la citoyenneté et partant le Droit à la ville.
2. Les résultats des marches avec le suivi de la marche du 18^e et du 10^e arrondissement : le devenir des préconisations des marcheuses (traduites en Plans d'action), la dynamique du collectif des femmes qui s'est constitué, l'empowerment (pouvoir d'agir) des marcheuses qui s'engagent dans des actions locales.

Ce travail a permis d'identifier les points forts et les leviers des marches exploratoires :

- ✓ Les lignes de force et les idées-clés qui reviennent dans les propositions des marcheuses
- ✓ La mise en regard avec la place des femmes dans la ville et le droit à la ville
- ✓ Les leviers pour améliorer le « bien vivre ensemble »
- ✓ Etc...



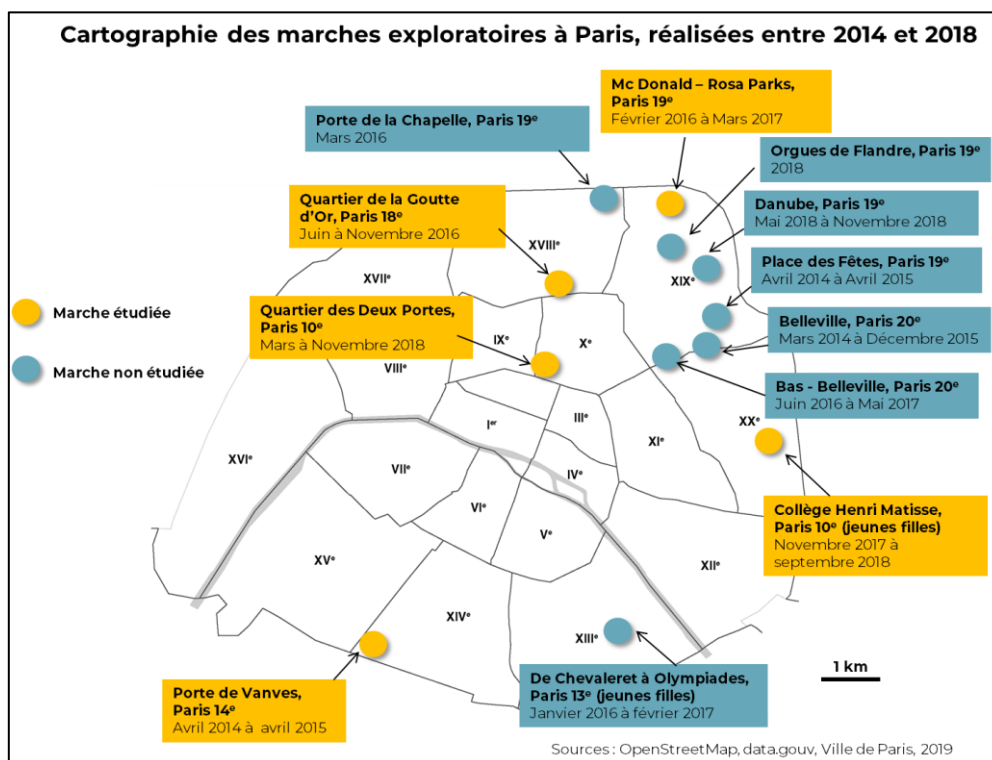
A. Le déroulement des marches

Les acteurs et actrices des marches

- ✓ Les marcheuses : ce sont des habitantes des quartiers, participantes actives, relais des problématiques et force de proposition.
- ✓ Une association locale investie dans le déroulement du projet : par exemple, Porte de Vanves, le centre socio-culturel Maurice Noguès ; Goutte d'Or, le centre Paris Macadam ; le quartier des Deux Portes, le centre Pari(s) des faubourgs ; Rosa Park MacDonald, une association locale, etc
- ✓ L'Équipe de Développement Local (EDL), selon les cas, si l'on se trouve dans un quartier qui relève de la Politique de la Ville.
- ✓ Les mairies des arrondissements concernés : 10, 14, 18, 19 et 20^e arrondissements, avec selon les cas, le ou la maire, les adjoint-e-s (et leur collaborateur.rice) en charge de l'égalité femmes-hommes, de la tranquillité publique, de la sécurité, de la vie associative et citoyenne....
- ✓ Une expertise, garante de la méthode : À Places Égales : Dominique Poggi, fondatrice du collectif, experte dans la mise en œuvre des marches exploratoires pour la liberté et la tranquillité des femmes, en France.
- ✓ Le Service Égalité, Intégration, Inclusion (SEII) de la Ville de Paris, Direction démocratie citoyen.ne.s territoires (DDCT).
- ✓ Etc.

Analyse des préconisations des marcheuses

Sur les 10 marches exploratoires réalisées à Paris, nous avons retenus 5 marches pour réaliser une analyse plus fine des préconisations des marcheuses et des lieux identifiés durant les parcours. Ce choix réside en partie dans la qualité des matériaux exploitables, plus aboutis sur les 5 marches identifiées. Elles ont eu lieu entre 2014 et 2018, chacune sur une période de 6 mois à 1 an et comportaient une marche de jour et une marche de nuit (mais lors du traitement des données, la temporalité jour/nuit n'a pas pu être prise en compte).



Le présent document dresse un portrait non exhaustif des préconisations extraites de ces 5 marches exploratoires parisiennes.





La ville rêvée des femmes

Sécurité - habiter une ville sûre

Les marcheuses expriment une volonté de se réapproprier des espaces publics et de circuler sans danger, ceci est vrai pour les femmes adultes et pour des jeunes filles.

Cela les conduit parfois à demander qu'il y ait plus de présence rassurante et régulatrice: des policier·e·s, ou bien des éducateurs/éducatrices de rue, des médiateurs/médiatrices, ou encore des gardien·ne·s dans les parcs et les squares.

On observe aussi dans certains cas une demande de caméras de surveillance.

Elles demandent un rappel à la loi quand cela s'avère nécessaire (par exemple en cas de trafic de stupéfiants), elles peuvent aussi préconiser des rappels aux règles d'usage approprié et de civilité (par exemple dans les squares et parcs).

Signalétique - habiter une ville où il fait bon cheminer

Au-delà de la question de la sécurité, les marcheuses veulent habiter une ville où il fait bon cheminer, où il est facile de se repérer, (les marcheuses du quartier des Deux Portes ont largement insisté sur la nécessité de signaler clairement les rues environnantes, ainsi que les équipements et en particulier le centre social Pari's des Faubourgs).

Éclairage - habiter une ville où il est possible de flâner

Les habitantes souhaitent aussi une ville où il est possible de flâner, de circuler de jour comme de nuit, (les marches de nuit ont été plébiscitées par les habitantes), d'où des préconisations pour un éclairage adapté.

Aménagement - habiter une ville avec des aménagements pour un meilleur partage de l'espace public entre voitures et piétons.

Les marcheuses souhaitent une ville agréable à vivre, en tant que femmes et en particulier en tant que piétonnes. C'est pourquoi elles demandent souvent des aménagements urbains remédiant à l'insécurité routière, pour elles-mêmes et pour les enfants : des passages piétons, des coupes vitesse, des feux de signalisation, mais aussi des trottoirs élargis et bien entretenus. Ce qui renvoie à la question de l'accessibilité, pour les poussettes, les fauteuils roulants, etc.

Cadre de vie - habiter une ville et l'embellir, créer une ambiance plaisante

D'autres propositions visent à favoriser une ville agréable à regarder : un cadre de vie moins minéral, plus végétal, moins gris, plus coloré.

Des préconisations visent aussi à promouvoir une ville où les sens soient plaisamment stimulés, une ville bien odorante, (sans odeur d'urines, ce qui aborde la question des toilettes publiques), une ville propre, sans déchets, sans lieux à l'abandon, sans tags agressifs.

Et avec des fontaines pour écouter le bruit de l'eau toute l'année et se rafraîchir en été.

Des initiatives pour élargir leur périmètre de vie urbaine : des habitantes qui ont découvert, à l'occasion des marches, des espaces plaisants qu'elles ignoraient (ou qu'elles évitaient) s'auto organisent pour se réapproprier ce type d'espaces, (comme cela a été le cas avec un pique-nique dans le jardin Villemin.)

Sport - habiter une ville plus mixte

Des marcheuses ont observé que les équipements sportifs dits en accès libre étaient quasi monopolisés par des garçons ou par des hommes. Elles aimeraient que les femmes et les jeunes filles puissent aussi occuper des équipements sportifs ; elles préconisent des aménagements favorisant la mixité, par exemple du street work out conçu pour filles et garçons, pour femmes et hommes.

Signalétique - habiter une ville et se reconnaître dans la symbolique urbaine

Des marcheuses plaident pour une symbolique urbaine équitable, c'est pourquoi elles proposent de donner des noms de femmes remarquables à des rues, des places ou des impasses qui n'ont pas de nom, (ainsi que l'ont fait les marcheuses de la Goutte d'Or.)

De même des fresques réalisées par des femmes artistes.

Commerce - habiter une ville et la revitaliser

Les marcheuses aspirent à habiter une ville économiquement dynamique, avec des commerces de proximité et des commerces solidaires.

Certaines n'apprécient pas les concentrations de commerces réservés aux hommes, comme dans certains passages du 10ème arrondissement et aimeraient une plus grande diversité de commerces.

Participation/Animation - habiter une ville et animer la ville

Elles proposent d'agir pour une ville vivante, où les habitant·e·s puissent se retrouver autour d'événements festifs, d'animations artistiques, d'occasions de convivialité.

C'est toute la question de la mixité et du lien social que soulèvent les marcheuses.

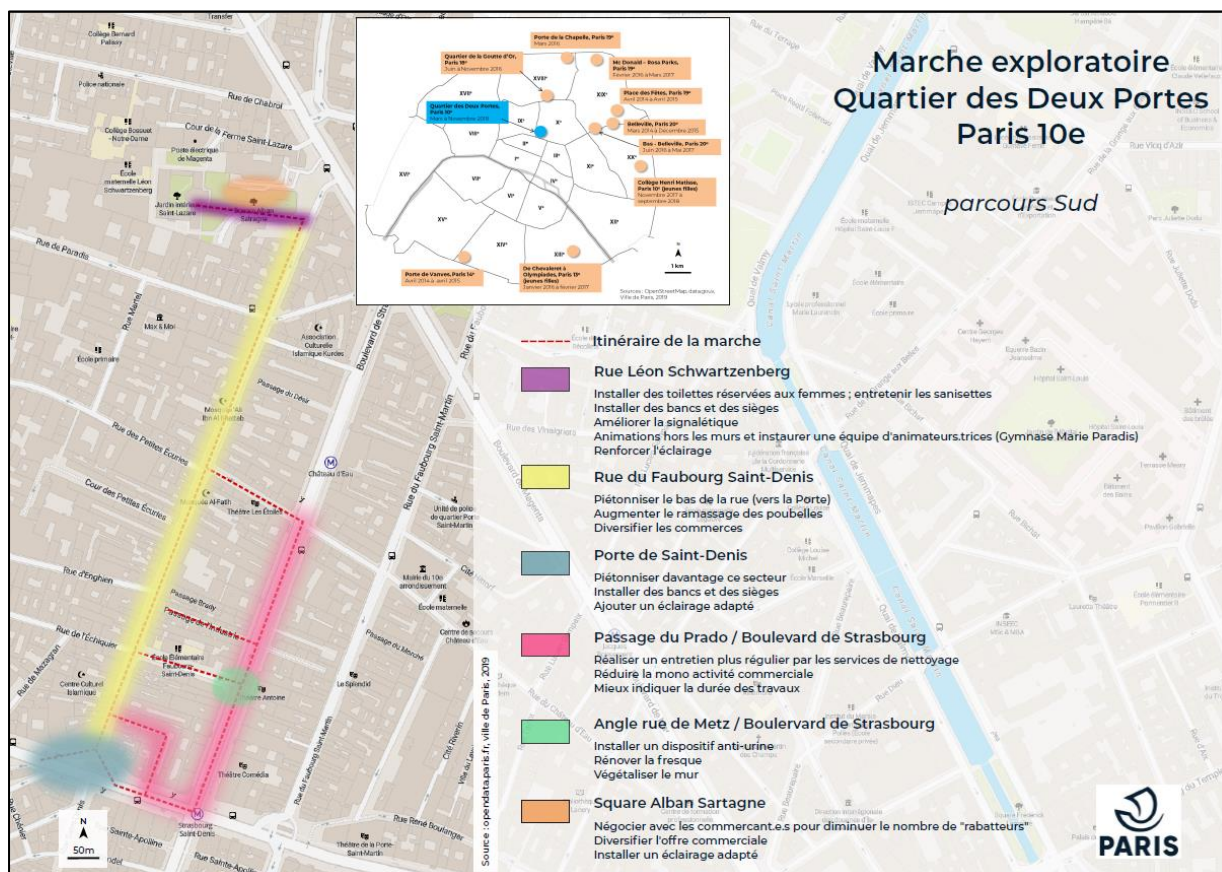
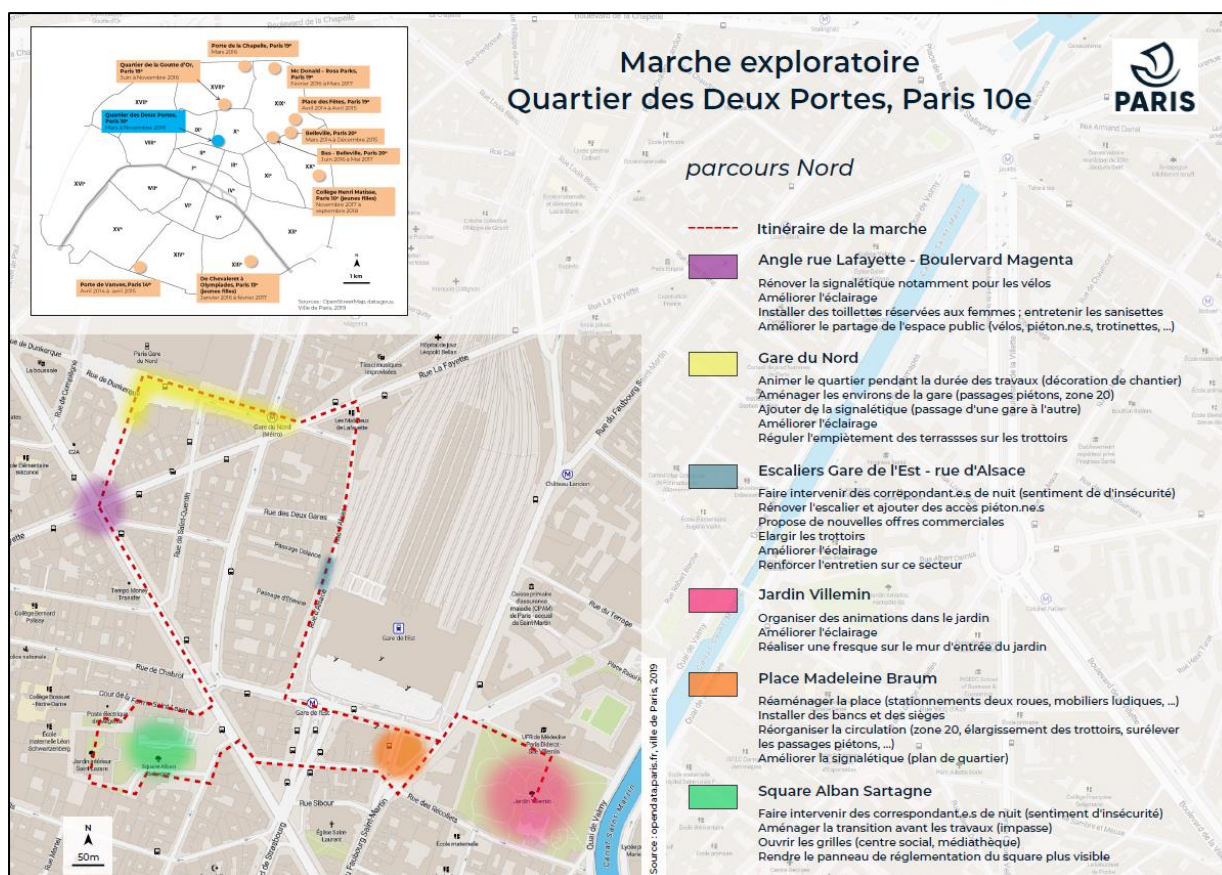
Prendre durablement sa place en tant que citoyennes : au fil du processus, les habitantes se reconnaissent comme capables de faire entendre leurs analyses et propositions. Une fois les résultats restitués, certaines veulent continuer de s'engager et participent à des instances de concertation où elles vont défendre leur point de vue. De plus, elles témoignent de leur expérience et incitent d'autres habitantes à participer à la création d'une ville ouverte et inclusive.

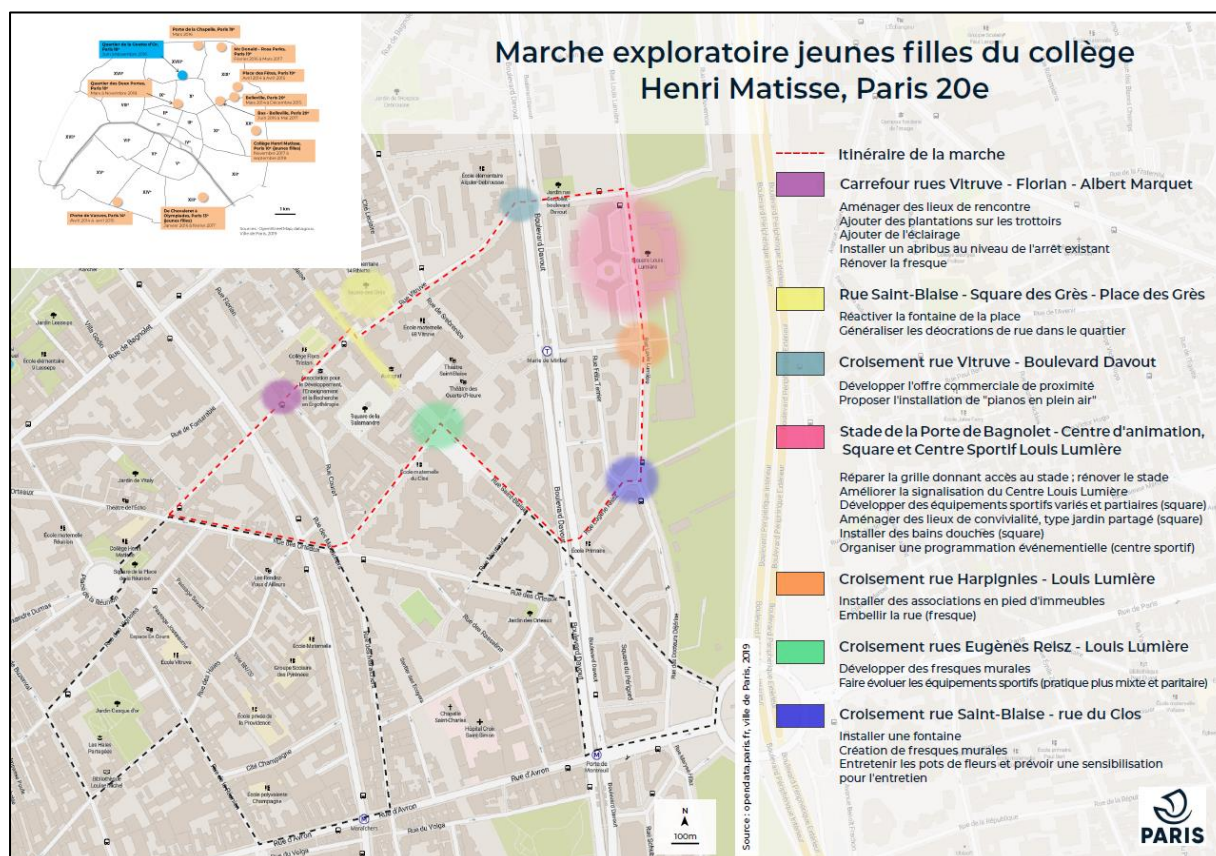
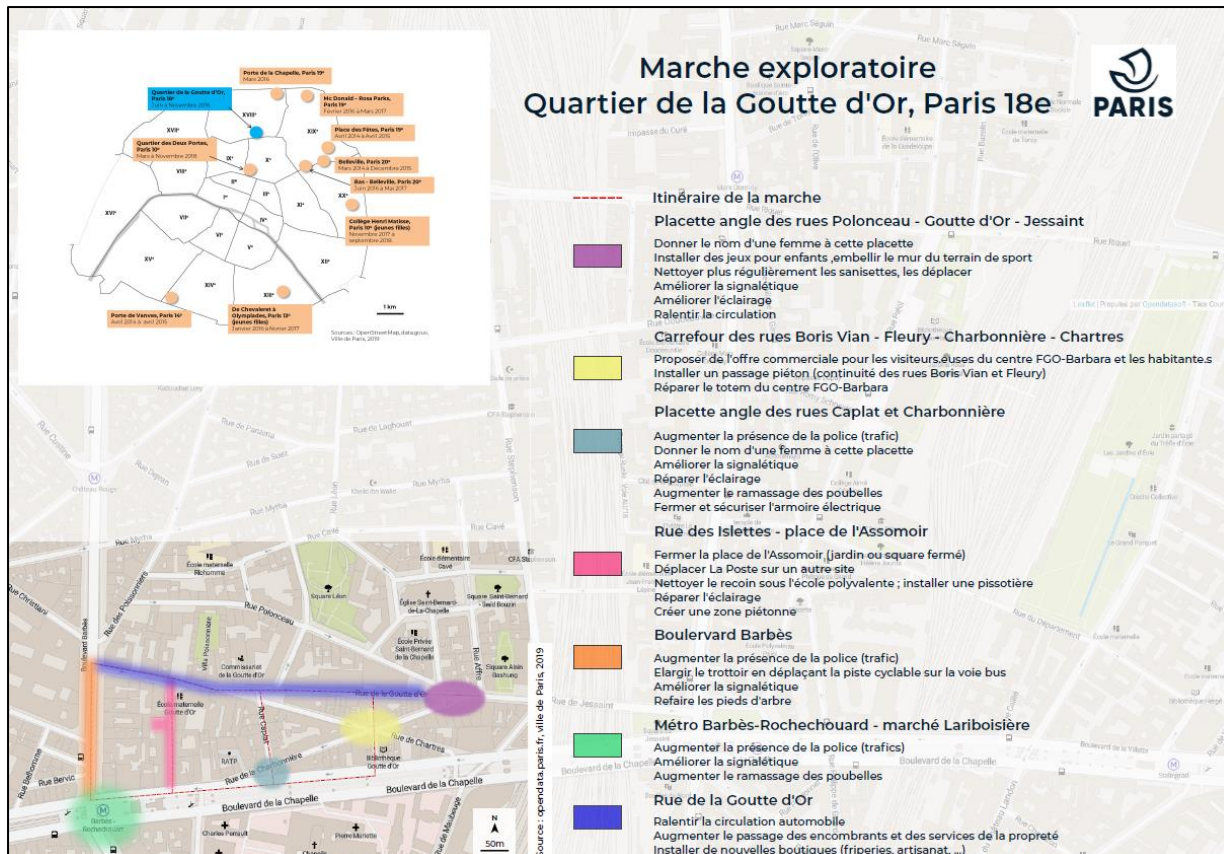
Les préconisations

Durant chacune des marches, les femmes ont été invitées à dessiner le parcours, identifier des lieux et répertorier leurs avis, commentaires, ressentis. Leurs paroles ont été retranscrites et ont donné lieu à des préconisations, que nous avons classées en 9 critères :

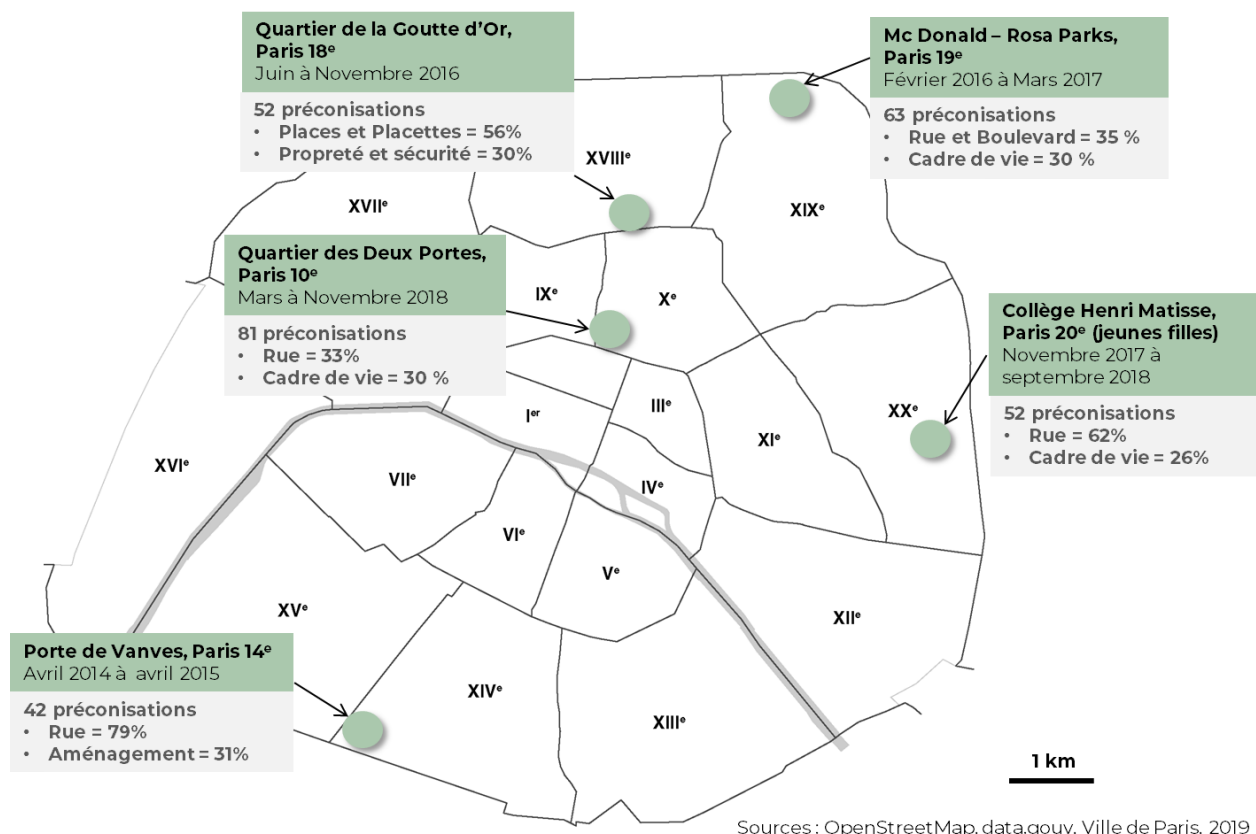
- **Cadre de vie**
- **Sécurité**
- **Éclairage**
- **Aménagement**
- **Signalétique**
- **Propreté**
- **Commerce**
- **Sport**
- **Participation / Animation.**

Le détail des préconisations cartographiées





Les principales préconisations des marches exploratoires



LES LIEUX

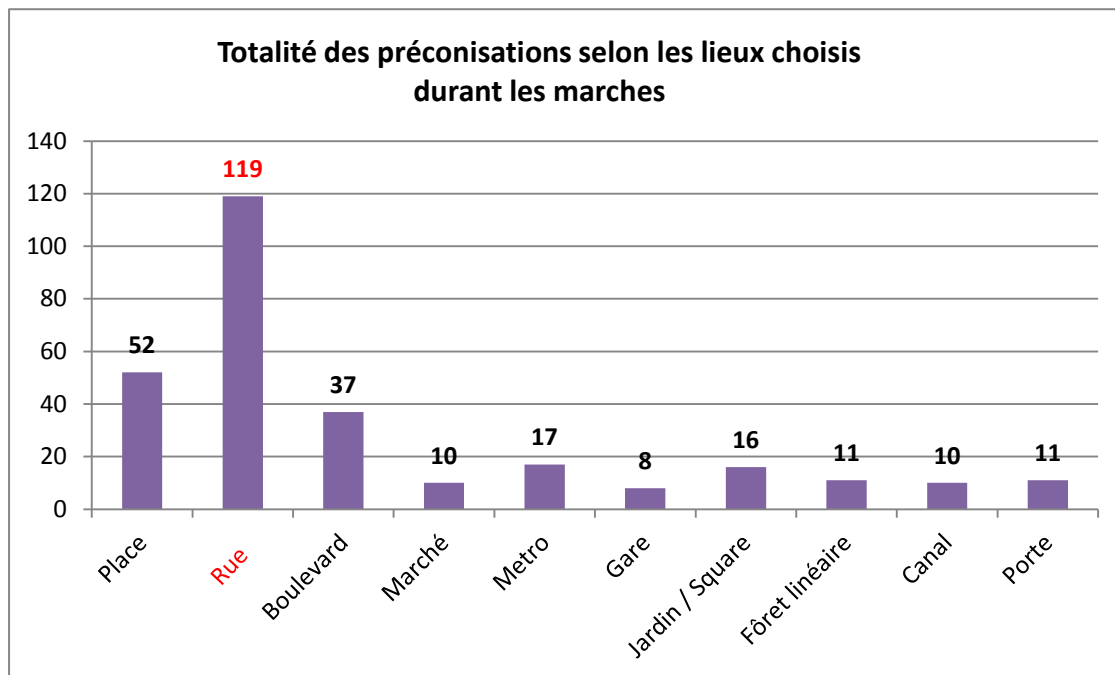
Parmi les lieux explorés durant les marches, **la rue** est celle qui fait l'objet du plus de préconisations, soit 119 au total (41%) tous lieux confondus. C'est en partie lié au fait que l'espace public parisien et le parcours des marches se fait essentiellement au sein des rues. Sur les 5 marches, le quartier de la Goutte d'Or (18^e) fait figure d'exception puisque les lieux regroupant le plus de préconisations sont les places ou placettes.

Concernant le **quartier de la Porte de Vanves et la marche de jeunes filles du 20^e**, les préconisations concernant la **rue étaient majoritaires et ressortent pleinement** (respectivement 79% et 62% du total des préconisations). Pour les autres marches, le résultat peut être nuancé.

Pour le quartier des Deux Portes, le boulevard représente 33% des recommandations (la rue 20%). Concernant le quartier Mc Donald-Rosa Parks, la forêt linéaire et le canal représentent 27% des recommandations, après la rue et le boulevard. A la Goutte d'Or, la rue ne représente que 25% des préconisations contre 56% pour les places et placettes.

On peut néanmoins souligner la forte présence de recommandations attenantes à la rue et ses aménités.

Parmi les préconisations retenues, on peut citer : « installer des toilettes réservées aux femmes ; entretenir les sanisettes ; installer des bancs et des sièges ; Piétonniser le bas de la rue (vers la Porte Saint-Denis) ; diversifier les commerces (...) » préconisations extraites de la marche exploratoire du 10^e.



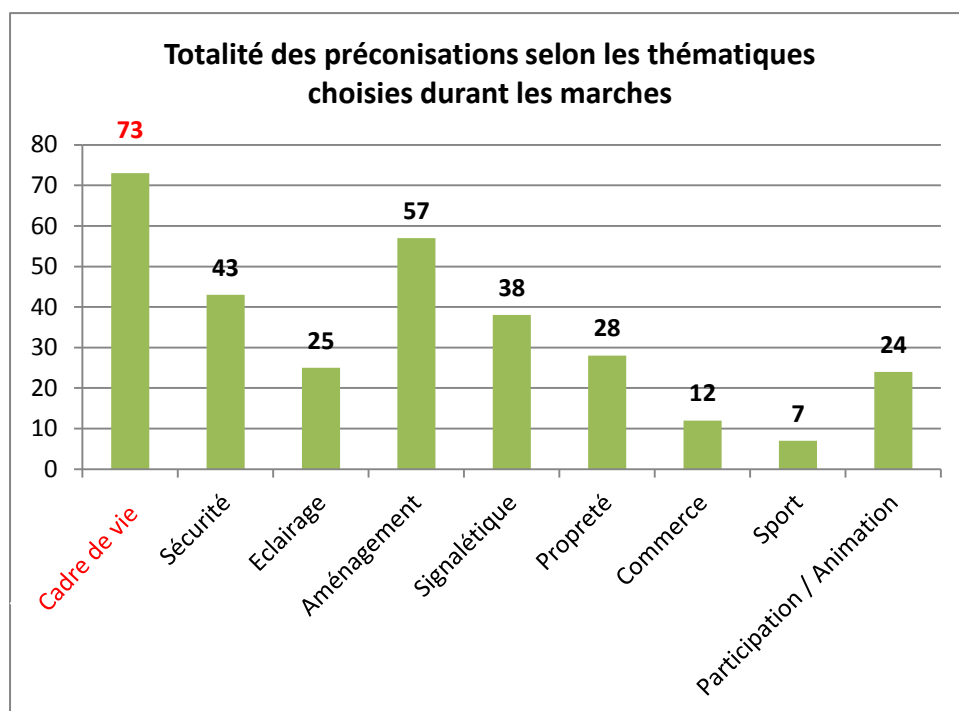
LES THÉMATIQUES

D'une manière générale, les préconisations concernent **principalement ce qui touche au cadre de vie et à l'amélioration de l'environnement en termes d'aménagement**. Cela concerne notamment les quartiers des Deux Portes (10^e), Rosa Parks-Mc Donald (19^e), et le 20^e (Collège Henri Matisse) pour le cadre de vie, et le quartier de la Porte de Vanves (14^e) pour l'aménagement.

La question de la sécurité se pose en troisième temps, mais n'est pas majoritaire dans les propositions. Exception faite dans le quartier de la Goutte d'Or (18^e), où la majorité des recommandations concerne la propreté et la sécurité (30%).

Chacune des marches a ses particularités en termes de recommandations.

La **marche des jeunes filles (20^e)** concernait beaucoup la vie de quartier, **l'animation de l'espace public** et sa régulation, avec des animatrices et animateurs par exemples. Durant la **marche de la Porte de Vanves** et du **quartier Mc Donald-Rosa Parks (19^e)**, la thématique de la **signalétique** est également beaucoup ressortie (en plus de l'aménagement), avec l'importance de clarifier les indications et d'ajouter des panneaux de signalisation (noms des rues, panneaux d'information sur les transports en commun, etc.). Lors de la marche de la Goutte d'Or les questions relatives à **la sécurité dans l'espace public et à son entretien** (nettoyage des rues notamment) étaient les plus nombreuses.



Les principales préconisations et les thématiques correspondantes :

Cadre de vie	<i>Amélioration de l'état général de la ville (façades, trottoirs, etc), embellissement du quartier (fresques), végétalisation, amélioration de l'accès à des toilettes pour femmes</i>
Sécurité	<i>Présence d'animations, de médiation et de régulation, présence de professionnel·le·s de sécurité formé·e·s</i>
Éclairage	<i>Augmentation du nombre de lampadaires et/ou réagencement, réparation des installations défectueuses</i>
Aménagement	<i>Aménagement des trottoirs, installation d'assises (bancs/chaises), rénovation des espaces</i>
Signalétique	<i>Pose de panneaux de signalisation et/ou réagencement, meilleure visibilité des équipements (école, bibliothèque, établissements sportifs, etc.)</i>
Propreté	<i>Nettoyage des rues plus fréquent, ajout de poubelles, rénovation des façades/murs et revêtements de sol</i>
Commerce	<i>Installation de commerces plus diversifiés, suivi de la réglementation (bruit, étalement en terrasse)</i>
Sport	<i>Installation d'équipements sportifs plus mixtes (agrès, terrains de badminton, etc.)</i>
Participation / Animation	<i>Animation du quartier par des événements temporaires mais réguliers et fréquents, médiation avec les associations, participation à la vie citoyenne ou des projets urbains (meilleure organisation de la consultation des habitant·e·s</i>

Paroles de marcheuses



Thème 1 : Pourquoi on marche, de jour comme de nuit

Les marches exploratoires : Un point de ralliement, une même préoccupation pour chacune : réinvestir les rues, bien vivre dans l'espace public urbain !

On veut être visible dans la rue et montrer ce qu'on fait. Que ces hommes sachent que les femmes sortent et demandent le changement. C'est le moment ! On ne veut plus de harcèlement !

On voudrait déclencher ce déclic chez les femmes de s'approprier les espaces extérieurs : c'est mon quartier, je n'ai pas que mon appartement, c'est aussi mon quartier, je me l'approprie.

C'est pour s'approprier tous les espaces, sans se mettre des barrières et se sentir libres d'aller dans tous les endroits sans qu'on se sente exclue.

Pour donner de l'étincelle pour mieux se mouvoir sans appréhension, en toute confiance et en sécurité.

On a eu envie de voir comment c'était la nuit, parce que toute seule on ne sort pas, à cause de la peur. C'était bien parce qu'on était ensemble.

Ça me fait du bien, ça m'enlève du stress, c'est la première fois que je me ballade la nuit.

Les marches c'est aussi pour s'approprier l'espace public, c'est une façon d'aider à ce qu'il y ait plus de femmes dehors le soir. Je n'ai pas envie d'abdiquer.

Thème 2 : Ce que ça révèle

Ça m'aiguise le regard. Avec les marches on ne regarde pas les choses de la même manière. On apprend à regarder, à réfléchir, à voir comment on pourrait transformer les choses.

Je me suis rendue compte que j'avais droit à la parole. On a pu mêler des opinions avec des personnes qui n'ont pas le même âge, croiser nos idées, en inventer. Les gens d'avant nous apprennent et on pourra apprendre aux autres.

Avant je pensais que c'était à moi de m'adapter à ma ville, là je me suis rendue compte que la ville pouvait s'adapter à moi.

Thème 3 : Ce qu'on souhaite pour l'avenir

Ça existe pour les adultes, pourquoi pas le relancer pour d'autres jeunes filles ? Ça peut faire un buzz et qu'il y ait des marches dans chaque arrondissement et même hors de Paris.

On aimerait le faire dans d'autres quartiers et, pourquoi pas, devenir ambassadrices des marches et rencontrer d'autres femmes sur d'autres villes.

Nous avons envie de continuer ce travail, c'est comme un jardin : ça doit s'entretenir.

B. LES REALISATIONS SUITE AUX MARCHES

Les résultats concrets dans le quartier

Exemple du 18^{ème} arrondissement : quartier de la Goutte d'Or

Grâce à l'Equipe de développement local du 18ème arrondissement, les préconisations de marcheuses ont été intégrées : à plus long terme (2020), dans le cadre du NPNRU (**N**ouveau **p**rojet **n**ational de **r**enouvellement **u**rbain), est prévu un réaménagement profond de la partie sud de la Goutte d'Or.

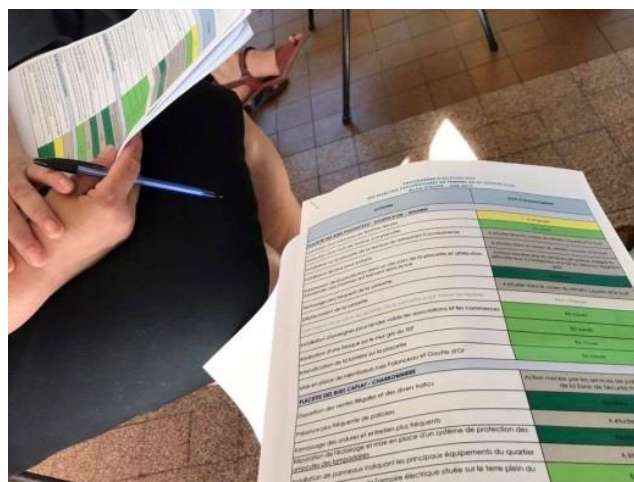
En attendant, un programme d'actions a été mis au point suite aux marches exploratoires de 2017. Il comporte 55 actions, dont 40 réalisables à court terme, et a été présenté au maire du 18^{ème} en présence de ses adjoint·e·s et de technicien·ne·s de la Ville, en novembre 2016.

A court terme, un certain nombre de ces actions ont été réalisées :

- Réfection de l'escalier du passage Boris Vian qui relie la rue Myrrha et la rue de la Goutte d'Or (marches, rambardes, éclairage). A plus long terme est prévu l'embellissement de cet escalier.
- Création d'un ralentisseur de voiture rues Polonceau et Goutte d'Or.
- Installation de panneaux de **signalétique** bien visibles, indiquant les principaux équipements du quartier et les projets en cours ainsi que la mise en place de plans permettant de s'orienter plus facilement.
- Réparation de l'éclairage près de la poste. A plus long terme est prévu l'intensification de la lumière ou son réagencement sur la placette située à l'angle Polonceau-Goutte d'Or-Jessaint.
- Réalisation d'une fresque sur les panneaux de bois du chantier de rénovation de l'immeuble situé rue de la Goutte d'Or à proximité du centre Paris Macadam. Elle a été réalisée par une fresquiste qui a sollicité les marcheuses pour une participation au projet.
- Plusieurs rencontres avec la commissaire de police responsable du commissariat du 18^{ème} est ses équipes, pour des échanges sur la tranquillité du quartier : fluidifier les rapports entre la police et la population. Les marcheuses ont demandé que l'usage des sirènes par la police soit plus réduit (pollution sonore et ambiance) ; de plus, une présence accrue de policier·e·s est observée, pour réprimer les trafics, vols et vente sauvage de drogues, cigarettes, médicaments ... et ainsi juguler la présence nombreuse d'hommes dès la fin de l'après-midi.



Il a été convenu que le Maire d'arrondissement revoie les marcheuses 6 ou 7 mois plus tard pour faire le point sur l'avancement du programme d'actions. La rencontre a eu lieu en **juin 2017**.



Selon Gertrude DODART, Directrice de Paris Macadam & marcheuse, à la suite des marches une partie des PRECONISATIONS A ETE MISE EN PLACE. Il y a eu des rencontres à chaque vacance scolaire, en parallèle se sont développées des actions collectives liées au fort impact de ces marches sur les participantes.

Pour les femmes concernées

- Rencontres D'AUTRES MARCHEUSES et présentations INSTITUTIONNELLES - en lien avec l'ESTIME DE SOI
- Actions autour de la SECURITE avec le commissariat - en lien avec la CONFIANCE
- Lien social autour notamment des Amicales de LOCATAIRES, problème majeur soulevé pendant les marches - en lien avec l'ENTRAIDE

Pour l'association et pour d'autres femmes

- Interventions sur LE FEMINISME de manière plus large : expo, débats, festival, programmation d'article, ancrage dans les 8 mars et 25 novembre, ateliers artistiques sur féminicides...
- Développement d'actions DE CITOYENNETE : conseil de quartier (présentation des marches et actions liées), budget participatif (2 projets retenus), conseil citoyen (20 nominations) en lien direct avec les MARCHES
- Venues D'AUTRES FEMMES orientées en ce sens, renouvellement de 60% du public femmes au-delà du quartier Goutte d'Or.

L'IMPACT SUR LES INDIVIDUS

L'impact sur les personnes/ les femmes, les adhérentes et les voisines

- Sur le plan PSYCHOLOGIQUE : Prise d'autonomie, prise de confiance, pouvoir d'agir y compris dans les écoles, les animations, etc.
- Un POUVOIR D'AGIR avec dépôts de plaintes et témoignages, participation aux élections, débats, d'autres marches et rencontres féministes
- FORMATIONS liées indirectement : citoyenneté, discriminations, prendre la parole en public...

Les orientations féministes de l'association

- LEGITIMITE DE l'association et des la directrice au sein de nouveaux collectifs de quartiers et RECONNAISSANCE auprès des habitant·e·s.

Exemple du 10^{ème} arrdt : quartier des Deux Portes



- 28 novembre 2018 : Un plan d'action de 82 actions a été présenté à la Maire, ses adjoints et des technicien·e·s de l'arrondissement.
- Janvier 2019 : les marcheuses ont participé à une réunion de présentation du **Budget participatif** (voir encadré). Le collectif des marcheuses, accompagné par l'association Co-City a déposé un projet dans le cadre de ce dispositif : l'embellissement de la porte Saint-Denis. Ensuite, certaines marcheuses ont participé, en avril 2019, à une réunion de co-construction afin d'articuler leur projet avec d'autres (ce qui augmente les chances d'être retenu).

Budget participatif : *Ce dispositif met une part du budget d'investissement de la Ville au service de citoyen·ne·s, qui sont à l'initiative de projets. Chacun·e peut également voter pour les projets qui lui plaisent.*

Le Fonds de participation des habitants *apporte un soutien financier à des projets portés par des habitant·e·s qui veulent créer de la vie dans leur quartier en réalisant une action collective.*

- Février 2019 : les marcheuses participent à une présentation du dispositif du **Fonds de participation des habitants** (voir encadré). Le projet déposé a été retenu et a permis de financer un pique-nique au Jardin Villemin ; ce jardin avait été découvert lors des marches par certaines femmes et identifié comme un espace public de qualité que les habitantes souhaitaient investir.
- A cette même réunion, les marcheuses ont pu découvrir l'application **Dans ma rue**, qui permet d'alerter les services de la Ville en cas d'anomalie sur la voie publique et de contribuer à améliorer la qualité de l'environnement urbain.
- Mars 2019 : une marcheuse a pris la parole, lors du forum organisé sur le parvis de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, à la table ronde « Femmes à la conquête de l'espace public ». Elle a témoigné de son expérience et de l'impact des marches, soulignant, entre autres, que les marcheuses voyaient maintenant l'espace public d'un autre œil.
- Avril 2019 : un pique-nique « zéro déchet », financé par le Fonds de participation des habitants a été organisé et préparé dans le cadre du centre social Pari(s) des Faubourgs, (qui a été le lieu ressource de ralliement pendant les marches) ; des marcheuses ont travaillé avec l'atelier couture pour préparer les

éléments qui ont servis pour ce pique-nique. Et l'atelier cuisine a préparé le repas. Lors du repas de nombreuses femmes qui fréquentent le centre se sont jointes aux marcheuses.

- Le pique-nique a été suivi d'une présentation du jardin partagé, de son mode de fonctionnement, ce qui pourra inciter des habitantes à participer au futur jardin partagé qui doit être installé près du centre social. Un atelier a aussi concerné des modalités écologiques et économiques de fabrication de produits ménagers et de produits destinés aux enfants.
- Juin 2019 : une marcheuse a participé au vernissage de la nouvelle fresque "des 3 murs", rue des Récollets, en présence de l'artiste, Mathilde Guégan, et en l'honneur de la coupe du monde féminine de football. C'était une préconisation des marcheuses de confier la réalisation de fresques à des artistes femmes sur les murs du quartier.

Les résultats pour les marcheuses

(par Dominique Poggi, À Places Égales)

Les effets des marches exploratoires : une montée en puissance du pouvoir d'agir (empowerment). Comment se manifestent les différentes formes de l'empowerment découlant de l'engagement d'habitantes dans des marches exploratoires ?

Confiance en soi, compétences et légitimité

Au terme de la démarche, après la séance de restitution, les marcheuses ont manifestement pris confiance en elles : elles ont conscience de leur légitimité à agir, à prendre la parole et à faire valoir leurs points de vue.

Par ailleurs elles ont acquis des compétences sur le fonctionnement des institutions locales, sur, par exemple, les champs de compétence respectifs des différentes collectivités territoriales ou sur les circuits de décision. Elles ont aussi expérimenté la richesse d'une coopération avec des professionnel·le·s de terrain, se sont senties écoutées et reconnues en tant qu'expertes du quotidien.

Cette synergie entre prise de confiance et acquisition de connaissances amène certaines à investir différentes instances de concertation ; et des habitantes qui participaient déjà à des Conseils citoyens y vont en étant plus affirmées dans leur prise de parole ; éventuellement elles incitent d'autres habitantes à y participer, dans une dynamique d'essaimage. Elles participent également à des projets de renouvellement urbain, et d'ailleurs dans certains cas leurs préconisations ont été intégrées dans les projets de renouvellement urbain, (par exemple à Fontenay-sous-Bois). Cela représente évidemment une reconnaissance de la pertinence et de l'importance du regard des marcheuses ; il en découle une valorisation du travail de diagnostics et de propositions réalisé par les marcheuses.

Une autre application de cette prise de confiance se manifeste quand des marcheuses prennent la parole à l'occasion du 8 mars ou du 25 novembre pour faire part de leur expérience, faire valoir le droit des femmes à habiter une ville apaisée et à participer à l'aménagement urbain. Ici des marcheuses écrivent un récit collectif de leur expérience, là d'autres réalisent une exposition photos qu'elles présentent elles-mêmes devant des élu·e·s et des responsables institutionnels.

Enfin, des marcheuses témoignent de leur engagement et de ce que cette expérience leur a apporté dans des sessions de formation de professionnel·le·s ou dans des séminaires de rencontres sur les thématiques genre et espace public.

Liens sociaux et engagement collectif durable pour le droit à la ville

Les marcheuses ont élargi leur cercle relationnel, elles soulignent souvent qu'elles ont fait la connaissance d'habitantes du quartier et souhaitent entretenir ces nouveaux liens. Certaines créent un groupe whatsapp, d'autres envisagent de monter une association, afin de continuer à se retrouver pour mettre en œuvre des actions collectives. Elles ont pris goût à la force du collectif et n'entendent pas y renoncer.

Certaines d'entre elles veulent faire perdurer leur implication pour améliorer la vie de la cité et se lancent dans des modalités originales de réappropriation collective d'espaces qu'elles évitaient ou contournaient auparavant. Elles manifestent la volonté de faire changer les comportements inappropriés, en lien avec les violences dans les espaces publics et le harcèlement urbain ordinaire. Elles se sentent plus légitimes pour exercer leur droit à la ville et ont conscience que c'est un droit essentiel pour l'égalité. Les marcheuses s'organisent pour réinvestir collectivement des espaces dans lesquels elles se sentent tranquilles et à l'aise, tels que, par exemple, des jardins partagés ou des équipements de street work out.

Les marches de nuit ont un impact particulièrement puissant sur les habitantes qui éprouvent un sentiment nouveau : celui de se sentir en sécurité dehors, la nuit, grâce à la force du groupe. Sortir dans la ville la nuit en se sentant légitime est une expérience qui laisse des traces et donne de bonnes idées.

Les marcheuses se sentent aussi en droit de faire évoluer la symbolique urbaine en proposant que soient donnés des noms de femmes célèbres à des rues et à des places qui n'ont pas de noms, (à la Goutte d'Or). Après la séance de restitution, elles font des recherches, discutent en groupe des choix à retenir, suggèrent des noms et vont dans certains cas participer au conseil municipal pour présenter leurs idées, (Les Lombardines à Rouen.)

Visibilité et affirmation dans l'espace public

Au fil de la démarche, les habitantes s'affirment visuellement dans leur quartier, elles portent des badges, des tee shirts, des casquettes, des sacs sur lesquels sont inscrits et/ou dessinés « Marches exploratoires de femmes ». A la Goutte d'Or les marcheuses, à la fin du processus, ont souhaité porter des gilets (jaunes, mais au moment des marches ils n'avaient pas la même connotation qu'aujourd'hui) afin d'être visibles dans l'espace public. A Plaisir, dans les Yvelines, les habitantes avaient visionné le film sur la Goutte d'Or au cours de la session de sensibilisation ; elles ont alors voulu aussi être visibles dans les rues qu'elles arpentaient lors des marches ; en lien avec les professionnelles qui accompagnaient les marches et avec le service communication de la ville, des gilets couleur fuchsia ont été conçus et mis à leur disposition ; au dos des gilets on peut lire « marche exploratoire » accompagné d'un dessin d'habitantes en train d'échanger, de prendre des photos ; le logo de la ville figure aussi sur les gilets. Ce type de visibilité contribue à forger une identité de collectif d'expertes, qui est ainsi identifié et reconnu à la fois dans l'espace public et auprès des décideur·e·s et partenaires locaux.

C'est aussi une façon de construire et de renforcer un esprit d'équipe.

Essaimage et démultiplication

Des collectifs de marcheuses se sont mobilisés pour inciter des femmes de leur quartier à les rejoindre, devenant relais de sensibilisation ; on observe aussi des cas où des marcheuses sont allées dans d'autres quartiers de la ville pour faire connaître leur expérience et donner envie aux femmes de s'engager dans cette démarche.

Certaines marcheuses ont souhaité approfondir leur connaissance de la méthode des marches : elles ont demandé à être formées afin non seulement de devenir ambassadrices en direction d'autres quartiers mais aussi d'être en mesure d'animer ou de co-animer des marches (Stains).

Des transferts de compétences et une application étendue des lunettes genre

Ce que les femmes ont appris et vécu au cours des marches, elles s'en servent dans d'autres domaines : Elles ont été sensibilisées au droit à la ville, elles ont exploré collectivement les obstacles à leur liberté de circuler, qu'il s'agisse d'aménagement androcentré ou de rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Elles ont chaussé les lunettes du genre et voient ainsi plus précisément les inégalités femmes/hommes qui

séviennent, par exemple dans le domaine du travail, des activités sportives et de loisirs, des relations conjugales, etc. Et elles ont expérimenté qu'il est possible de faire évoluer des situations d'inégalités et d'oppression dans les espaces publics, alors pourquoi pas ailleurs ?

Comme les marches exploratoires impliquent que les habitantes participent à des ateliers, des réunions, des marches, elles doivent dégager du temps, ce qui n'est pas toujours facile pour bon nombre de femmes ; y parvenir, donner la priorité à des actions citoyennes, constitue une forme d'émancipation, une mise à distance des contraintes de la vie quotidiennes.

On observe aussi des effets remarquables sur le plan individuel : des marcheuses expriment l'envie de reprendre un travail, certaines démarrent des formations.

Un horizon de vie élargi.

Parce qu'elles sont sorti de l'isolement, parce qu'elles ont partagé leurs expériences, parce qu'elles ont acquis des outils d'analyse capitalisables, parce qu'elles ont intégré la richesse de l'intelligence collective, les marcheuses ont fait un pas de côté par rapport au conditionnement et aux normes qui restreignent leur liberté. Elles ont découvert certains lieux de leur quartier et ont élargi leur périmètre de vie urbaine.

L'horizon mental s'est aussi élargi car les marcheuses ont développé une image valorisée d'elles-mêmes : elles se perçoivent comme actrices et citoyennes légitimes tant dans les espaces publics que dans les lieux de décisions et les espaces de pouvoir.

L'importance de la méthode

Ces effets remarquables sont en grande partie liés à la mise en œuvre de la méthode en six étapes : elle permet le développement de l'empowerment, grâce à un processus de déconditionnement durable et de construction d'une dynamique collective. Au cours de ce processus les marcheuses prennent pleinement conscience qu'elles ont des droits (et pas seulement des devoirs), qu'elles ont un savoir, qu'elles peuvent le transmettre, qu'elles peuvent apporter un regard pertinent sur l'aménagement urbain et faire évoluer les relations entre femmes/ hommes dans l'espace public, tout en impulsant mixité, lien social, aménité, dans une ville apaisée et inclusive.



--- --

Conclusion : le pouvoir d’agir (*empowerment*) pas à pas

(par Dominique Poggi, À Places Égales)

L’empowerment des marcheuses se construit, chemin faisant, tout au long de la démarche : chacune des six étapes favorise prise de conscience, montée en compétences et prise de confiance.

La première étape sensibilise les futures marcheuses au droit à la ville, défini comme le droit qui permet de circuler librement, en toute tranquillité et comme le droit de donner son point de vue sur l’aménagement urbain. Toute entrave à ce droit peut générer des handicaps sociaux, professionnels, et limiter le champ des possibles. Cette sensibilisation met en évidence que le droit à la ville est un droit citoyen essentiel pour l’égalité.

La méthode sensibilise aussi les habitantes au fait que les espaces publics reflètent le fonctionnement de la société, avec ses normes, avec les rôles attribués aux femmes et aux hommes ; études sociologiques à l’appui, la méthode montre que des femmes subissent du harcèlement urbain, voire des agressions dans l’espace public, ce qui génère un sentiment d’insécurité et/ou d’illégitimité à être dehors et aboutit à ce qu’elles évitent de sortir dans certains lieux, à certaines heures.

Enfin, la présentation de la démarche souligne ceci : « Vous, habitantes, vous avez des droits pas seulement des devoirs, vous avez un savoir qui a de la valeur, vous pourrez le transmettre, vous aurez les moyens de faire évoluer les situations grâce à votre expertise du quotidien, à votre diagnostic et à vos propositions ».

Ce même type de sensibilisation sur le droit à la ville est aussi mis en œuvre auprès des élu·e·s, des services de la ville et autres décisionnaires et partenaires locaux.

La seconde étape concerne la cartographie : en dessinant les trajets qu’elles utilisent, les habitantes partagent leurs vécus des espaces publics, observent qu’elles apprécient certains lieux et qu’elles évitent ou contournent d’autres ; au fil des échanges elles prennent conscience que ces évitements ne résultent pas d’un problème individuel, d’une difficulté d’ordre psychologique, de peurs irraisonnées, mais qu’elles sont le fruit de constructions sociales : aménagements anxiogènes et/ou relations difficiles entre femmes et hommes. Or ce qui est construit peut-être déconstruit, transformé, il y a là une sorte de « défatalisation », qui rend possible de réduire les inégalités dans les usages de l’espace public, dans les manières d’habiter la ville, le quartier. La cartographie favorise chez les habitantes la mise en place d’une seconde strate d’empowerment.

A la troisième étape la méthode fournit aux marcheuses des outils d’analyse de l’environnement urbain et humain, sous forme d’un guide précis d’observation ; elle leur confie des rôles précis dans l’organisation du diagnostic, ce qui contribue à augmenter leur responsabilité et leur montée en compétence ; outre l’identification des problèmes, des difficultés, les marcheuses sont invitées à imaginer, à formuler des solutions et préconisations pour améliorer les situations. Elles peuvent, pour cela, s’appuyer sur l’analyse de lieux dans lesquels elles se sentent à l’aise.

A cette étape se construit un troisième niveau d’empowerment : les marcheuses se constituent en force de propositions et en collectif d’expertes, tout en s’appropriant la méthode.

Au passage, on note que la marche de nuit est aussi une occasion d’émancipation pour certaines femmes qui ne sortaient pas ou très peu de nuit, ce qui contribue à élargir le champs des possibles.

A la quatrième étape l’analyse participative des observations, (diagnostics et propositions) est mise en œuvre dans un travail réalisé en coopération entre les marcheuses et les professionnel·le·s qui les accompagnent. Après une première séance de mise à plat des données recueillies, les professionnel·le·s élaborent une préfiguration du rapport (qui sera remis aux décisionnaires), mais l’ensemble du rapport est d’abord présenté aux marcheuses, qui le valident, le complètent, le modifient si nécessaire. Au cours de

cette co-construction les marcheuses s'auto identifient comme un collectif en capacité de finaliser un diagnostic ce qui contribue à renforcer le sentiment de leur valeur.

La cinquième étape offre aux marcheuses une formation à la prise de parole en public, à la gestion du trac et à la négociation, afin de les préparer à la séance de restitution des résultats de leurs travaux. Elles acquièrent des outils d'affirmation de soi (qui d'ailleurs leur seront utiles bien au-delà de la présentation du diagnostic). Elles s'entraînent à accueillir les décideurs, elles se préparent à leur exprimer collectivement les raisons de leur engagement dans les marches, ce qu'elles ont découvert et ce qu'elles en attendent pour l'avenir. C'est une sorte de déclaration d'intention, de charte des marcheuses.

Sur la base du volontariat, elles se répartissent les rôles, constituent des binômes responsables de la présentation des différents points du diagnostic.

Elles renforcent leur identité d'expertes dans l'usage quotidien de l'espace public et c'est souvent au cours de cette préparation que les marcheuses donnent un nom à leur collectif, afin d'augmenter leur visibilité. C'est une nouvelle étape dans le processus d'empowerment.

La sixième étape positionne les marcheuses en puissance invitante et en force de propositions. Elles sont au contact direct des acteurs locaux : élu·e·s, services de la ville, partenaires institutionnel·le·s, associations. Ce sont elles qui les emmènent refaire une marche afin de faire constater sur le terrain les problématiques identifiées dans le diagnostic, mais aussi les aspects positifs du cadre de vie et de la vie de quartier. Ensuite, de retour en salle, vient le temps de la concertation et de la négociation : les différentes propositions sont présentées par les marcheuses et les décideurs se prononcent sur leur faisabilité.

Cette étape est particulièrement valorisante pour les marcheuses, car très souvent les décideurs les félicitent pour la pertinence de leur regard sur l'espace public, pour le sérieux de leurs analyses et pour l'intelligence de leurs préconisations.

Cet empowerment qui s'est construit pas à pas s'inscrit dans le temps et se manifeste dans la durée car, après l'étape de restitution, les marcheuses continuent à s'inscrire dans une démarche citoyenne, dans une dynamique d'actions participatives et collectives.

Toutefois, le bon fonctionnement de cette démarche et de ses effets remarquables suppose qu'un certain nombre de conditions soient réunies, reposant sur des clefs sociologiques, méthodologiques et pragmatiques garantes de la réussite du processus.

--- --- --- --- ---

Une marche de Nuit

A l'issue de la rencontre, les plus courageux et courageuses sont parti-e-s à 20h30 pour une marche de nuit dans le secteur de l'Hôtel de Ville, sur deux itinéraires qui se sont rejoins à l'entrée de la Canopée des Halles. Le directeur a pu découvrir les questionnements proposés au groupe de marcheurs et marcheuses (c'était une marche mixte) à chaque spot proposé le long de l'itinéraire (ci-après la carte).

Par exemple : Globalement, comment vous sentez vous ici, dans cette partie du quartier ? Qu'est-ce qui vous met à l'aise, qu'est-ce qui vous met mal à l'aise ? sur « SAVOIR OU ON EST ET OU ON VA » : Est-ce facile de se repérer ? sur « VOIR ET ETRE VU/E » : que pensez-vous de l'éclairage ? Est-ce qu'il y a des endroits où l'espace n'est pas bien dégagé du point de vue visuel ? sur « ENTENDRE ET ETRE ENTENDU-E » : Qui est présent ? qui est absent dans ce secteur ? Selon les moments, matin, après midi, soir comment ce lieu est-il fréquenté ? En cas de besoin, pourriez-vous demander de l'aide ? Auprès de qui ? sur « CONVIVIALITE » : Dans cette partie du quartier, y a-t-il des endroits de rencontres, de convivialité ? A 22 heures, un moment de débriefing a permis d'échanger les impressions et les constats.



En route pour la marche de nuit, de l'Hôtel de Ville à la Canopée des Halles !

Annexe :

Tableau Récapitulatif des marches exploratoires de femmes à Paris – 2014-2019

Date	Quartier	Nombre de marche et de marcheuses	Organisation	Partenaires	Faits remarquables	Restitution
Mars 2014 à décembre 2015	20 ^{ème} arrdt Belleville	3 marches avec 12 habitantes	Quartiers du Monde.	Archipélia, EDL Belleville-Amandiers, Le Forum Femmes en Action.	Une marche avec les élu-e-s a permis de les mobiliser et les sensibiliser.	En marchant.
Avril 2014 à avril 2015	14 ^{ème} arrdt Porte de Vanves	3 marches : 5 Avril 2014 avec 7 femmes, 8 Avril avec 7 femmes et 21 Novembre (nocturne) avec 9 marcheuses.	Centre socioculturel Maurice Noguès.	EDL 14, Mission égalité (SEII/DDCT), Jardins Numériques.	3 marches organisées à des dates et horaires différents : plus de. Certaines des préconisations des marcheuses ont été rapidement prises en compte.	Restitution en marchant, en présence de la maire du 14 ^{ème} : marche diurne le 26 mai 2014 et marche nocturne le 20 mars 2015. Un programme de travail finalisé.
Octobre 2015- avril 2016	19 ^{ème} arrdt Place des Fêtes	2 marches le 2 Novembre 2015 avec 11 marcheuses.	Maturescence (devenu « A Places Egales »).	Mairie du 19 ^{ème} , Service des Aménagements et des Grands Projets (SAGP), A Places Egales, Mission égalité (SEII/DDCT).	Une marche organisée en 4 temps, et une restitution prise en compte par les équipes d'aménagement.	11 avril 2016, en présence du Maire. Les préconisations ont permis d'enrichir le scénario d'aménagement de la place (Projet 7 places de Paris).
mars-16	18 ^{ème} arrdt Porte de la Chapelle	1 marche avec une trentaine de marcheuses et marcheurs accompagné-e-s d'enfants.	Womenability.	EDL 18.	Utilisation de craies, questions au travers des 5 sens, un questionnaire ludique a été mis en ligne.	Non
Juin à novembre 2016	18 ^{ème} arrdt Goutte d'Or	3 marches dont une de nuit : 29 juin, 13 juillet, 3 octobre 2016 avec 8 à 12 marcheuses chaque fois. Au total une vingtaine de femmes impliquées.	EDL 18, Paris Macadam, notamment dans le cadre de ses Jeudis de l'égalité.	Mairie du 18 ^{ème} , A Places Egales, Mission égalité (SEII/DDCT).	Un programme de travail très concret a été proposé au maire du 18 lors de la restitution. Un film a été réalisé (visible sur Paris.fr). Les préconisations sont intégrées au NPRU.	7 novembre 2017 en présence du maire. Le programme de travail fait l'objet d'un suivi : une réunion a eu lieu 8 mois plus tard (19 juin 2018) pour faire le point.
Janvier 2016 à février 2017	13 ^{ème} arrdt - de Chevaleret à Olympiades	1 Marches de 10 jeunes filles de 14 à 17 ans (la première du genre).	Centre Eugène Oudiné (Paris Anim').	Mairie du 13 ^{ème} , A Places Egales, Mission égalité (SEII/DDCT).	Une marche organisée tout spécialement pour les jeunes filles. Une émission de radio a été faite sur Mon Paris FM.	27 février 2017, avec les élu.e.s et les équipes d'aménagement. Une liste de préconisations a été remise.

Février 2016 à mars 2017	19 ^{ème} arrdt Mc Donald Rosa parks	2 marches : 12 septembre et 13 octobre 2016 avec 10 marcheuses.	Andrea Fuchs (conseillère d'arrdt) et APSV.	Mairie du 19 ^{ème} , A Places Egales, Mission égalité (SEII/DDCT).	Cette marche a été organisée dans un quartier rénové récemment peuplé.	29 mars 2017, en présence du maire. Un tableau des préconisations a été remis au Maire.
Avril et mai 2016	20 ^{ème} arrdt Bas-Belleville	2 marches avec 12 habitantes à chaque fois.	EDL 20, Centre Social Archipéla et l'association Quartiers du monde.	Le Forum Femmes en Action du 20 ^{ème} .	Ces marches s'inscrivent dans la cadre des Lundis Femmes Solidaires, espaces hebdomadaires de renforcement du pouvoir d'agir individuel et collectif des femmes.	Non.
Novembre 2017 – juin 2018	20 ^{ème} arrdt Quartier Collège Matisse	25 Jeunes filles - Lancement 13 novembre 2017. Cartographie : 3 marches sur 3 itinéraires. Marche de jour et marche en soirée.	Collège Matisse et Réseau d'aide aux victimes (RAV) du 20 ^{ème} sous l'impulsion de la coordonnatrice du Contrat de sécurité (DPSP).	Club de prévention Fondation Jeunesse Feu Vert, service de prévention spécialisé Les Réglisses, Centre socioculturel Étincelles, Commissariat du 20 ^{ème} , A Places Egales, Mission égalité (SEII/DDCT).	Motivation des jeunes filles et forte mobilisation. Forte implication des partenaires.	28 septembre 2018 à la Mairie du 20 ^{ème} , en présence d'élus jeunesse, éducation, développement durable, du chargé de mission prévention, sécurité, lutte contre les violences faites aux femmes, de la cheffe de la circonscription et du chef de bureau Jeunesse du secteur Est.
Janvier 2018	19 ^{ème} arrdt Quartier Orgues de Flandre	Une marche avec 12 femmes, précédée d'une séance de cartographie.	EDL 19.		« Catalyseur de la parole des habitantes ». il s'agit d'un diagnostic qui permettra d'orienter l'action future.	Pas de restitution.
Mars 2018 à novembre 2018	10 ^{ème} arrdt - Quartier des Deux Portes	Lancement 28 mars 2018, 2 marches : Jour et nuit : 6 juin et 26 septembre. 25 à 30 marcheuses	Pari's des Faubourg (centre social).	EDL, Mairie du 10 ^{ème} , A Places Egales, Mission égalité (SEII/DDCT). Une garde des enfants a été organisée.	Forte mobilisation des marcheuses. Remarquable dynamique enclenchée. Suivi efficace : des rencontres, des événements programmés.	28 novembre 2018 en présence de la maire et ses adjoints : restitution en marchant puis au centre Pari's des Faubourgs.
Mai à novembre 2018	19 ^{ème} arrdt - Danube	1 marche avec 11 femmes du Conseil de quartier Danube.	EDL 19.	Le Maire et services Politique de ville, aménagement, DGS, Conseil citoyen.		29 novembre 2018 : présentation publique du rapport final à la Mairie du 19 ^{ème} .